

**Procès-verbal de la séance ordinaire du
Conseil d'établissement
tenue le mardi 25 octobre 2022 à 19 h
en présentiel**

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »

Sont présents:

- Mme Camille Turcotte, présidente
- Mme Eugénie Houle, membre parent
- Mme Geneviève Lapointe Beaulac, membre parent
- Mme Isabelle D'Auteuil, membre parent
- Mme Isabelle Bonin Lachance, membre parent
- Mme Nathalie Douville, enseignante
- Mme Annie Bousquet, enseignante
- Mme Maryse Salois, enseignante
- Mme Elisabeth Houle, représentante du service de garde
- Mme Sandra Heine, représentante du personnel de soutien

Mme Mylène Riendeau, directrice

Sont absents :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Mylène Riendeau procède à la vérification du quorum et à l'ouverture de la séance.

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée et substitut

Mylène Riendeau propose Sandra Heine comme secrétaire d'assemblée et elle accepte.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Elisabeth Houle avec l'ajout du point 7.4 Protocole des mesures exceptionnelles de contrôle, du point 8.0 Parole aux enseignants et du point 9.0 Parole au comité de parents.

C22-10-01

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 juin 2021

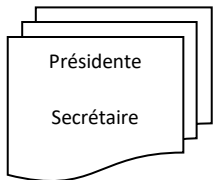
L'adoption du procès-verbal du 7 juin 2021 est proposée par Mme Nathalie Douville.

C22-10-02

Adopté à l'unanimité

5. Parole au public

Pas de public



6. Consultation, décision ou discussion :

6.1 Nomination au poste de présidence du conseil d'établissement et de son substitut.

Geneviève Lapointe Beaulac propose Camille Turcotte comme présidente et elle accepte. Elisabeth propose Eugénie Houle comme vice-présidente et elle accepte.

C22-10-03

Approuvé à l'unanimité

6.2 Règles de régie interne et calendrier des rencontres

Mylène présente les règles de régie interne ainsi que le calendrier des rencontres. Les changements par rapport à l'an dernier ont été surlignés en jaune. Camille Turcotte propose d'approuver le document.

C22-10-04

Approuvé à l'unanimité

6.3 Dénonciation de conflits d'intérêts

Mylène consulte les membres à savoir s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport avec l'exercice de leur rôle au sein du Conseil d'établissement. Aucun membre n'a de conflit d'intérêt.

6.4 Planification des dossiers du CÉ

Mylène informe les membres que la planification des dossiers du C.É reste la même que l'an dernier.

6.5 Présentation de la planification des entrées et sorties éducatives

Mylène présente la planification des entrées et sorties éducatives. Il y en a d'autres qui s'ajouteront, nous informerons les membres au fur et à mesure. Il est proposé par Sandra Heine d'approuver cette planification en corrigeant les dates des sorties au Mont St-Hilaire pour le 14-15-17 novembre.

C22-10-05

Approuvé à l'unanimité

6.6 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023(résolution)

Mylène nous explique ce qu'est le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et nous présente les ajouts pour 2022-2023. Entre autres, l'ajout du billet d'embarquement qu'un élève peut apporter à la TES s'il sent le besoin de jaser. Il est proposé par Isabelle Bonin Lachance et résolu d'approuver le plan de lutte.

C22-10-06

Approuvé à l'unanimité

6.7 Évaluation annuelle du projet éducatif 21-22 (résolution)

Mylène présente l'évaluation annuelle du projet éducatif 21-22. Pour l'objectif #1 Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire, nous ne sommes pas capables de quantifier exactement le nombre de minutes d'activités physique effectué par chacun des élèves, donc nous ne l'avons pas quantifié dans l'évaluation annuelle. L'objectif #2 Augmenter les compétences en numératie, nous avons atteint l'objectif de 85%. Nous avons eu 100%, mais les exigences de l'examen du Ministère avaient été descendues à cause de la pandémie. En ce qui concerne l'objectif #3 Augmenter les compétences en littératie, la cible a aussi été atteinte. Il est proposé par Camille Turcotte et résolu d'approuver ce rapport annuel.

C22-10-07

Approuvé à l'unanimité

6.8 Plan d'action 2022-2023 du projet éducatif

Mylène présente et consulte les membres concernant le plan d'action 2022-2023 du projet éducatif. Les enseignants ont ajouté des périodes d'activités physiques à des jours fixes. Nous avons aussi ajouté des périodes pour bouger au SdG. Nous désirons poursuivre les enseignements en sous-groupe pour le 2e et 3e cycle. Nous ciblerons des élèves pour l'orthopédagogie en ce qui concerne la littératie. Il est proposé par Eugénie Houle d'adopter le plan d'action.

C22-10-08

Adopté à l'unanimité

6.9 Campagnes de financement — Canettes (22 octobre) Tartes et bûches (20 décembre)

Sandra informe les membres que la campagne de canettes de samedi dernier s'est bien déroulée. Nous croyons avoir ramassé autour de 3400\$, mais le montant exact sera communiqué aux parents sous peu. Également, nous renouvelons notre campagne de tartes Massibec, ainsi que des produits de la Pâtisserie Duquette. Les ventes s'effectueront du 1^{er} au 23 novembre. Nous aurons donc besoin de 2 équipes de bénévoles le 20 décembre pour la livraison.

6.10 Conférences aux parents

Mylène propose l'achat d'une série de livres pour l'accompagnement des parents de la maternelle. Avec le reste de l'argent, Mylène jettera un coup d'oeil pour une conférence. Les parents aimeraient peut-être avoir quelqu'un pour leur parler de comment stimuler les enfants à la littératie et à la numératie pendant l'été.

C22-10-09

Adopté à l'unanimité

6.11 Photographe 2023-2024

Catherine Lussier, photographe, nous propose de renouveler le contrat pour l'an prochain. La date choisie est le 26 septembre. Il est proposé par Sandra Heine d'accepter son offre.

C22-10-10

Adopté à l'unanimité

7. Informations**7.1 Normes et modalités**

Mylène informe les membres des normes et modalités qui ont déjà été envoyées aux parents par courriel.

7.2 Contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

Mylène informe les membres du contenu en orientation scolaire et professionnelle.

7.3 Planification du contenu à la sexualité

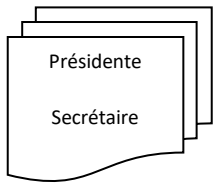
Mylène nous présente la planification du contenu de l'éducation à la sexualité qui demeure inchangée par rapport à l'an dernier.

7.4 Protocole des mesures exceptionnelles de contrôle.

Mylène a conçu le protocole des mesures exceptionnelles de contrôle en collaboration avec les TES, l'ergothérapeute et la psychoéducatrice. Il a été déposé dans le Team du Conseil d'établissement.

8. Parole aux enseignants

Les enseignants nous parlent des différentes activités vécues dans les 2 premiers mois de l'année, tel que le spectacle Qu'en dit Raton et les collations spéciales.



9. Parole au représentant du comité de parents.

Isabelle D'Auteuil nous parle de sa première rencontre du comité de parents. Ils ont procédé aux élections. Camille Turcotte est toujours sur le comité culturel et Isabelle sera sa substitut. Ils ont parlé du nouveau PEVR qui sera élaboré. Également, ils ont des questionnements sur le confinement barricadé qui s'est déroulé à la PHD.

10. Dates de la prochaine réunion : 23 novembre 2022 à 19h00.

11. Levée de l'assemblée à 21h05.

Camille Turcotte, présidente

Mylène Riendeau, directrice